

La fin de la boucherie Bégin? **p. 2** Lettre ouverte au promoteur Michel Dallaire **p. 3**

La brute et la punaise, essai sur les radios-poubelles **p. 7**

Droit de parole

Les luttes populaires au centre-ville de Québec > Volume 46, Numéro 3 > mai-juin 2019 > droitdeparole.org



L'accordéoniste Benoit Gingras sur une rue du Vieux-Québec.

PHOTO COURTOISIE

Musique de ville

Musiciens de rue

Rencontre intime avec trois musiciens passionnés qui jouent dans l'espace public de Québec l'été venu. Ces artistes révèlent les enjeux auxquels ils font face au quotidien. **p. 5**

Hommage à Charlie Hebdo

La soirée de théâtre et de discussion qui a eu lieu à l'ÉNAP le 1^{er} mai a rassemblé deux cents personnes pour réfléchir sur la laïcité. Retour sur ce sujet controversé. **p. 4**

Pétition contre GNL Québec

Le projet d'usine de gaz naturel liquéfié à Saguenay doublé d'un pipeline traversant l'Abitibi et de la construction d'un port méthanier soulève l'indignation des écolos. **p. 6**

Saint-Sauveur a besoin d'amour

Par **Nathalie Côté**

Lors d'une première conversation avant les élections de 2017, Pierre-Luc Lachance, maintenant conseiller municipal de Saint-Roch Saint-Sauveur, nous avait confié que le secteur Charest et Marie-de-l'Incarnation « manquait d'amour ». On pourrait le dire du quartier Saint-Sauveur au complet! Pierre-Luc Lachance avait d'ailleurs bien saisi les enjeux multiples auxquels sont confrontés les résidents de Saint-Sauveur ainsi que les piétons. Le comité de l'école Saint-Malo, située rue Marie-de-l'Incarnation, s'emploie d'ailleurs à trouver des solutions pour améliorer la sécurité des piétons et des enfants.

Bonne nouvelle: la Ville planifie un grand chantier pour transformer la portion ouest de la rue Saint-Vallier en 2021. «Plusieurs améliorations seront faites pour ralentir la circulation et verdier la rue. C'est une promesse électorale», rap-

pelle Pierre-Luc Lachance. Ce dernier précise que la Ville de Québec travaillera en fonction du sondage effectué auprès de la population par la Société de développement commercial (SDC) en 2018. La SDC s'intéressait à l'augmentation du nombre d'arbres, à l'ajout de nouveaux lampadaires, aux divers dispositifs pour ralentir la circulation. Une rue plus belle rendra ses habitants plus fiers et plus heureux.

La rue Durocher: consultation le 15 mai

La prochaine réunion du conseil de quartier de Saint-Sauveur sera l'occasion d'une consultation publique sur la transformation éventuelle de la rue Durocher en sens unique vers le sud. Cela faciliterait la circulation et diminuerait les risques d'accidents. C'est le genre de solution que prônait le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur en 2016 dans son plan de mobilité durable.

Un stop à l'angle Montmagny et Saint-Vallier Ouest?

L'ouverture de la nouvelle boulangerie communautaire Des pains sur la plan-

che, qu'a soutenue Pierre-Luc Lachance comme plusieurs citoyens du quartier, participe déjà à la vitalité culturelle et économique de Saint-Sauveur. Avec la boulangerie, l'intersection Montmagny et Saint-Vallier, non loin du magasin Lattulippe et de Cuir Indiana, devient un lieu très animé le week-end. On est au cœur de Saint-Malo. Pourrait-on faciliter la vie des piétons en y installant des stops? Pierre-Luc Lachance s'interroge sur leur absence dans cet endroit achalandé. Selon lui, «il n'y a aucune raison qu'il n'y en ait pas».

Vous avez des suggestions? Appelez le 311

Le conseiller municipal, aussi adjoint au Maire pour l'entrepreneuriat, invite les résidents à faire part de leurs suggestions à la Ville. «Je valorise ceux et celles qui vivent quotidiennement dans le quartier. On n'a pas des fonctionnaires à chaque coin de rue!», dit-il fort pertinemment.

Consultation publique du conseil de quartier de Saint-Sauveur: le 15 mai à 19h au Centre Édouard-Lavergne, 390, rue Arago Ouest, salle 300.



PHOTO DDP



PHOTO MARIE-ÈVE DUCHESNE

Boucherie Bégin **La Ville doit agir**

Par **Gilles Bérubé**

Une trentaine de résidents et résidentes du quartier Saint-Jean-Baptiste ont manifesté jeudi le 25 avril dernier devant l'ancienne boucherie Bégin, située sur la rue Saint-Jean. L'édifice est abandonné depuis bientôt sept ans par ses propriétaires. Le comité populaire Saint-Jean-Baptiste a servi une excellente soupe populaire aux manifestants ainsi qu'aux passants. Il en a profité pour les sensibiliser à la situation en distribuant des tracts dénonçant l'inaction du maire et de ses fonctionnaires dans ce dossier. Le comité populaire encourage les résidents à inonder les bureaux municipaux de leurs plaintes.

La manifestation s'est déroulée dans la bonne humeur en cette splendide journée de printemps.

Les gens ont été invités à se coucher sur la voie publique, à la façon d'un die-in, pendant une minute. Puis une piñata à l'apparence d'un immense rat a servi de cible à ceux qui ont osé s'y attaquer. Cela laissait suggérer que l'immeuble abandonné avait attiré beaucoup de rats.

«Ton inaction nous rend malades» ont scandé les militants et militantes. Ils réclament des autorités municipales la démolition de l'édifice dans les plus brefs délais et l'expropriation du promoteur actuel afin que le terrain revienne à la communauté.

Marie-Ève Duchesne, permanente du comité populaire Saint-Jean Baptiste, s'explique mal le manque de volonté politique concernant l'ancienne boucherie. Comme elle disait, «déjà, en 2016, le maire Labeaume qualifiait cet édifice de "dégueulasse" et, trois ans plus tard, rien n'a bougé malgré les pouvoirs actuellement disponibles pour sortir de l'inaction dans ce dossier». La démolition de l'édifice, prévue en mai ou juin, n'a toujours pas débuté.

Droit de parole

266, rue Saint-Vallier Ouest
Québec (Québec) G1K 1K2
418-648-8043
info@droitdeparole.org

droitdeparole.org
Retrouvez *Droit de parole*
sur Facebook

Droit de parole a comme objectif de favoriser la circulation de l'information qui concerne l'amélioration des conditions de vie et de travail des classes populaires, ainsi que les luttes contre toutes formes de discrimination, d'oppression et d'exploitation. *Droit de Parole* n'est lié à aucun

groupe ou parti politique. L'équipe de Communications Basse-ville est responsable du contenu rédactionnel du journal. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs. *Droit de parole* bénéficie de l'appui du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale d'Ottawa, Bibliothèque Nationale du Québec
ISSN 0315-9574
Courrier de 2^e classe
N° 40012747
Tirage: 6 000 exemplaires
Distribués porte à porte dans les quartiers du centre-ville.
Disponible en présentoirs

Équipe du journal:
Francine Bordeleau, Réal Michaud, Yorik Godin, Robert Lapointe, Geneviève Lévesque, Simon M. Leclerc, Monique Girard, W. Stuart Edwards
Coordination: Nathalie Côté
Révision: Alexandre Dumont, Geneviève Lévesque, Francine Bordeleau

Design: Martin Charest
Webmestre: Nathalie Côté
Collaboration spéciale:
Les Amis de la Terre de Québec, Édith Coulombe, Richard Amiot, Gilles Simard, Alexandre Dumont, Gilles Bérubé
Photos: Nathalie Côté, Gilles Toupin, Marie-Ève Duchesne, Daniel Tremblay

Imprimeur: Les travailleurs syndiqués de Hebdo-Litho

Tirage certifié AMEQ

Lettre ouverte au promoteur Michel Dallaire

Poursuivre l'œuvre des Sœurs de la Charité

Monsieur Dallaire,

Un important rassemblement de jeunes et toute une collectivité encerclaient l'Assemblée nationale à Québec, le 22 avril, pour engager des actions concrètes sur les changements climatiques: protéger la planète et les terres agricoles, tous unis pour la survie des générations futures.

Vous avez récemment annoncé votre engagement dans un projet d'agriculture urbaine d'envergure sur les toits de futurs bâtiments industriels à Québec. Nous ne pouvons que vous féliciter. Bravo aussi pour cette association avec un entrepreneur agricole innovateur de la relève, encourageant ainsi audace et ambition.

Il nous semble toutefois que vous pourriez faire davantage pour nourrir nos concitoyens [...], tout simplement en assurant le maintien de la vocation agricole tricentenaire des terres des Sœurs de la Charité. Certes, vous aviez envisagé la suite des choses autrement, mais le vent tourne.

Primo, l'agrandissement du périmètre d'urbanisation de l'agglomération de Québec prévu par le Schéma d'aménagement et de développement (SAD) adopté en juin 2018 apparaît maintenant peu réaliste. Le gouvernement du Québec a demandé le remplacement du SAD, jugé non conforme aux orientations d'aménagement dont il est le gardien; l'agrandissement laisse sceptique. Les pourparlers s'étirent, un second délai ayant été accordé en février. Et c'est sans compter une éventuelle demande d'exclusion de la zone agricole pour les superficies concernées.

Rappelons que l'acceptabilité sociale n'est pas au rendez-vous: les opinions émises à ce sujet lors des consultations publiques s'y opposaient unanimement, sauf celles des gens directement avantagés. Même l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ) et l'Institut du développement urbain (IDU), dont vous présidez le cercle régional de Québec, ont émis des avis défavorables. [...]

Pour répondre à la croissance démographique d'ici 2036 [...], divers spécialistes préconisent plutôt de densifier la trame urbaine en douceur. Cela permettrait d'atteindre une masse critique pour rentabiliser les infrastructures existantes ainsi que les transports en commun et ainsi créer des milieux de vie sains et attrayants pour les familles, avec divers services de proximité. Des étudiants de la relève en urbanisme et en architecture ont d'ailleurs récemment proposé de redévelopper les secteurs de Limoilou et Fleur-de-Lys. La ville de l'avenir est pour cette génération.

Secundo, les enjeux environnementaux envahissent maintenant notre quotidien avec des signes perceptibles (inondations): rarement une semaine sans un cri d'alerte des milieux scientifiques ou des groupes préoccupés à ce sujet. Comme jamais auparavant, les changements climatiques sont au cœur des débats publics locaux et internationaux. Il y a urgence.

Dans ce contexte, la perspective de «bétonner» pour l'urbanisation d'importantes superficies d'excellentes terres arables apparaît de plus en plus inacceptable, outre la création d'îlots de chaleur et le drainage des eaux de pluie vers l'usine de traitement des eaux usées, accélérant sa saturation. De nouvelles exigences environnementales-



Les terres des Sœurs de la Charité, près du boulevard Louis-XIV.

PHOTO DDP

devront s'ajouter dans l'avenir.

Tertio, les incertitudes climatiques et les bouleversements économiques sur la planète entraîneront des perturbations du commerce international et du transport, particulièrement l'approvisionnement en denrées alimentaires. Exemple: les fruits et légumes provenant de la Californie ou du Mexique seront moins abondants ou plus coûteux. [...] Il nous faudrait déjà apprendre à manger autrement et à produire davantage nous-mêmes. L'engouement croissant pour l'agriculture de proximité reflète un réel changement dans la conscience des citoyens. Récemment, l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) soulignait que 80 % de la population mondiale vivra bientôt dans les villes et invitait celles-ci à prévoir des mesures pour nourrir leur population. Au Québec, nous avons déjà dépassé ce seuil.

Ensemble, passons maintenant à l'action! Avec votre intelligence pratique, votre leadership et vos valeurs familiales, vous pouvez influencer l'avenir de Québec et aussi assurer la poursuite de l'œuvre des Sœurs de la Charité pour le mieux-être de la collectivité. [...] Les terres acquises par la société en commandite pourraient muter vers une fiducie foncière pérenne pour une agriculture urbaine multifonctionnelle, offrant à la population diverses opportunités d'intégration sociale, économique et culturelle. Plusieurs institutions, notamment d'enseignement, mettraient sans doute volontiers la main à la pâte. Ce serait là une perpétuation concrète des valeurs à la source du développement de notre ville, berceau de l'Amérique

française, où les communautés religieuses ont jeté les bases d'une économie sociale forte et rayonnante.

Un peuple qui peut se nourrir n'est-il pas un peuple fort? La famille Dallaire et les Sœurs de la Charité ne pourraient pas laisser plus noble legs à notre ville et aux générations futures.

Cosignataires

Voix citoyenne (Monique Gagnon, Pierrette Paiement, Claudine Dorval)
 Protec-Terre
 Les Amis de la Terre
 Union paysane
 Institut Jean-Garon
 Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (GIRAM)
 Sol Zanetti, député de Jean-Lesage
 La Planète s'invite à l'Université Laval (Andréanne Moreau, Camille Poirot, Charles-David Desrochers, François Trépanier-Huot, Sami Jai Wagner Beaulieu)
 Les Incroyables Comestibles de Charlesbourg
 Pierre Fournier, agronome émérite, Commandeur de l'Ordre du Mérite agronomique 2016
 Benoît Limoges, biologiste, M. Sc., consultant en biodiversité et services écologiques
 Fernand Dumont
 Pierre Vagneux
 Jacques Nadeau, CPA, CA
 Richard Legeault, B. Arch., M. Urb.

Voir les 168 cosignataires sur le site web de *Droit de parole*.

Un 1^{er} mai fraternel

Par Nathalie Côté

Plus de deux cents personnes ont marché mercredi le 1^{er} mai à Québec pour revendiquer des conditions de travail décentes et souligner la Journée internationale des travailleuses et des travailleurs. La demande d'une hausse du salaire minimum à 15\$ l'heure est encore cette année une des revendications phares du 1^{er} mai. Il a d'ailleurs été augmenté de 50 cents ce 1^{er} mai 2019, passant à 12,50\$ l'heure.

La manifestation organisée par les syndicats et le RÉPAC a rassemblé plusieurs groupes communautaires et des syndicats. Quelques députés de Québec solidaire étaient aussi présents. Une grande partie des militants et des militantes de diverses mouvances de gauche ont marché pour souligner ce 1^{er} mai dans la bonne humeur.

Les cochers toujours en lock-out

Réunis devant la gare du Palais, le IWW (International Workers of the World, ou SITT, Syndicat industriel des

travailleurs et travailleuses) ont offert café et gâteaux aux marcheurs et aux marcheuses. Un jeune cocher, syndiqué avec TUAC (Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce), en lock-out depuis plus d'un an, nous a rappelé qu'un regroupement de cochers voudrait acquérir l'entreprise, si chère à la vie touristique de Québec, afin d'en assurer la pérennité. Les négociations des cochers de Québec avec l'entreprise actuellement propriétaire sont toujours dans l'impasse.

Un groupe de cochers en lock-out

voudrait en effet transformer l'entreprise en coopérative de travail. Si jamais le projet de coopérative voit le jour, les chevaux pourraient être transportés en camion jusqu'au Vieux-Québec afin de leur épargner la montée de la côte d'Abraham. La rue Saint-Vallier Ouest ne serait plus la même sans le son des sabots des chevaux, qui tempère celui des voitures.

La manifestation du 1^{er} mai s'est d'ailleurs terminée au parc Durocher sur la rue Saint-Vallier Ouest, après plus d'une heure de marche.

Controverse : lettre aux escrocs de l'islamophobie

Une soirée Charlie Hebdo des plus émouvantes

Par Gilles Simard

Alors que, au Québec, le projet de loi 21 sur la laïcité est sur le point d'être adopté, il faisait bon entendre et voir à l'École nationale d'administration publique (ENAP), en ce premier mai, les Gérald Dumont, Marika Bret et Djemila Benhabib, déclamer et expliquer la « Lettre aux escrocs de l'islamophobie qui font le jeu des racistes » de Stéphane Charbonnier (Charb), le regretté directeur et caricaturiste du magazine satirique Charlie Hebdo, assassiné en même temps que onze autres personnes, le sept janvier 2015, par des extrémistes islamistes.

Au Québec aussi, les censeurs ont la dent dure

C'était d'autant plus rafraîchissant d'assister à pareille représentation sur la « liberté d'expression » que jamais au Québec, ces dernières années, n'avait-on vu autant de censure, d'autocensure, de poursuites en justice ou d'accusations d'appropriation culturelle, et ce venant de minorités offensées, d'universitaires ou de Social Justice Warriors courroucés-es : pensons à Slav, Kanata, aux « acheteurs chinois » de terres agricoles, à Mathieu Bock-Côté, Rhéa Jean, Nadia El-Mabrouk, Michèle Si-rois, Djemila Benhabib, Zach Poitras (dreads), Normand Baillargeon et combien d'autres encore.

Fait cocasse, parmi les deux cents personnes présentes ce soir-là se trouvait le Québécois d'origine roumaine Mihai Claudiu Cristea qui distribuait son journal Les Immigrants de la Capitale et qui avait été, comme Djemila Benhabib, poursuivi en justice par un couple de salafistes en 2012, pour avoir « osé » photographier madame en niqab au Marché public de Ste-Foy; en page éditoriale du mensuel, d'ailleurs, monsieur Cristea affirme son appui au PL-21, tout en déplorant le fait que la CAQ n'aille pas assez loin en matière d'interdiction des signes religieux.

« Merci, Charb... »

Cela dit, loin de moi l'idée d'en rajouter, puisque la salle était conquise à l'avance, mais en plus de nous fournir un excellent rappel des faits, le comédien français Gérald Dumont, qui interprétait la pensée de Charb à l'aide d'illustrations, y est allé ce soir-là d'une performance aussi émouvante que magistrale. Rappelant notamment le racisme des années Sarkozy et la saga des caricatures de Mahomet, détaillant le concept d'islamophobie et raillant



Légende de la photo (Courtoisie) : Dans l'ordre, René Bolduc (Cégep Garneau), Marika Bret (Charlie Hebdo), Guy Perkins (Sceptiques...), Djemila Benhabib (organisatrice), Gérald Dumont (comédien) et Diane Guilbault. PHOTO GILLES TOUPIN

le paternalisme de « l'homme blanc intellectuel bourgeois de gauche envers les sous-éduqués », la prestation de Dumont s'est avérée efficace, incisive et jubilatoire à souhait. Arrivé en fin de lecture, moment intense s'il en fut, l'homme n'a pu retenir un sanglot étouffé en même temps qu'il remerciait Charb à voix haute...

Bouleversante Marika Bret

Droite et altière, avec une économie de mouvements et une intensité qui faisait frissonner par moments, Marika Bret, directrice des ressources humaines à Charlie Hebdo, a rappelé quant à elle sa première visite à Québec, en 2003, avec le regretté Charb. « Je ressens beaucoup d'émotions, ce soir, à revenir partager cet esprit de liberté qui animait Charb, et qui nous anime encore », a-t-elle confié avec des trémolos dans la voix.

Par la suite, et sans jamais donner dans le sensationnalisme ou le misérabilisme, la dame a rappelé les conditions de sécurité extraordinaires pour les membres de l'équipe de Charlie Hebdo : protection privée en permanence, adresse secrète, portes et fenêtres blindées, panic room, rien n'y manque, depuis le carnage des frères Kouachi, en 2015. « Mais ils n'ont pas gagné, assure-t-elle. Ils n'ont pas réussi à prendre cet esprit de liberté qui est toujours le nôtre. »

Dans la foulée, citant de nombreux exemples, Marika a aussi fait part de son grand désappointement face à une gauche communautariste, en France, qui a empêché

des représentations de la lecture-spectacle de Lettre aux escrocs, soi-disant par peur de débordements ou pour des motifs artistiques (Avignon, Lille, l'UNEF...). Tiens donc, là-aussi ?!

« Les laïcs musulmans, grands porteurs de libertés »

En deuxième partie, un panel d'invités-es composé de Guy Perkins (Sceptiques du Québec), René Bolduc (Cégep Garneau) et Diane Guilbault (Pour les Droits des Femmes), animé par l'auteure, journaliste et organisatrice Djemila Benhabib, débattait à partir des questions et des commentaires de la salle. Du trio, la militante féministe Diane Guilbault fut certes la plus applaudie, grâce à son explication des revendications particulières de son groupe (fin du programme ECR, égalité hommes-femmes, etc.).

Enfin, tout en déplorant elle aussi l'abdication d'une partie de la gauche en matière de laïcité, madame Benhabib a rappelé qu'il n'y avait non pas « un » Islam, mais plutôt « des » Islams, chacun pouvant se pratiquer dans la sphère privée, comme le faisait d'ailleurs son propre grand-père.

« À leur façon, les musulmans laïcs sont les plus grands porteurs de liberté. Hélas, a-t-elle conclu, on dirait que les médias y sont allergiques... »

Là-dessus, compte-tenu de l'immense place donnée aux contempteurs de la laïcité, à gauche comme à droite, nous n'allons certes pas la contredire.

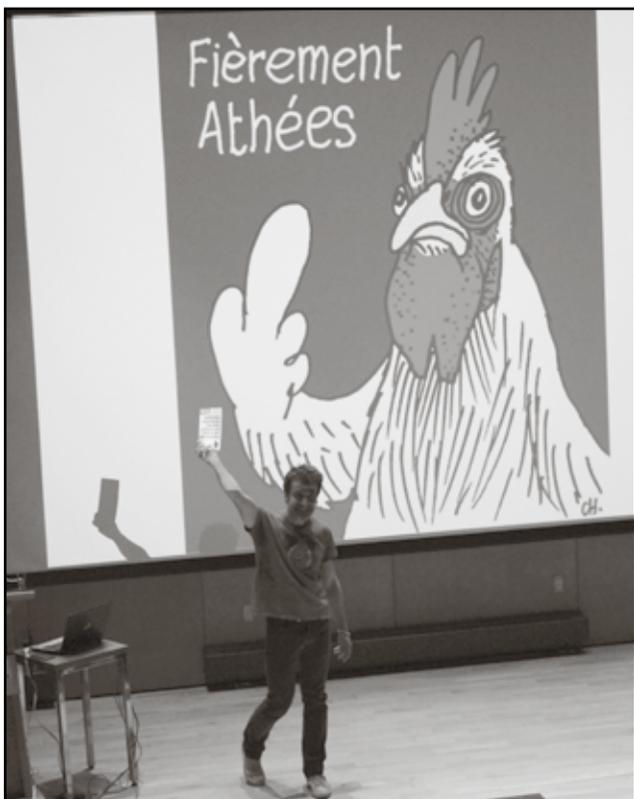


PHOTO DDP



Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives

Michel Yacoub

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R

501 14^e Rue
Québec, Qc. G1J 2K8
Tél. : (418) 529-4226
Fax : (418) 529-4223
Ligne sans frais 1-877-823-2067

Patricia Claude
AVOCATE

Droit du travail

Tél: (418) 522-4031 poste 228
Cell.: (418) 576-6487 • Téléc: (418) 522-4030
pclaude@patriciaclaudeavocate.com

3, rue Vallière, Québec (Québec) G1K 6S9

À table avec des musiciens de rue

À l'instar de la cigale dans la fable, on imagine le musicien de rue jouant dehors pendant la belle saison, au coin d'une artère passante, ou en plein milieu d'une place publique bondée de touristes. J'avais aussi cette vision romantique du troubadour, ce personnage un peu insouciant qui se promène avec son instrument, sans trop m'être arrêté sur ce que représente vraiment le travail musicien de rue. Dans une petite cuisine aux murs en bois du quartier Saint-Jean-Baptiste, début avril, j'ai eu la chance de discuter avec trois musiciens d'expérience qui m'ont parlé de leurs parcours et qui m'ont ouvert les coulisses du métier de musicien de rue.

Par **Alexandre Dumont**

À quelques jours de son départ pour Kharkov, Benoît est stressé. Son billet d'avion est acheté, mais il ne sait pas s'il partira. C'est la faute au cœur, pas au souffle de son accordéon, avec qui il voyage toujours. Il hésite à rejoindre une amoureuse, à repartir à l'autre bout du monde. On jase, on grignote un peu, des bouts de pain avec du fromage de chèvre. Au départ, je ne devais faire une entrevue qu'avec lui, on n'attendait personne, mais Guillaume, un accordéoniste qui a joué avec le groupe La Ritournelle, et Melaine, un contrebassiste, arrivent sans prévenir. Salutations, on fait du café dans la petite cafetière italienne. Benoît explique que je fais une entrevue pour le journal *Droit de parole* sur la musique de rue. Les deux gars sont ravis et, en moins de deux, la discussion est lancée, à mon grand bonheur.

D'abord, pourquoi aller jouer de la musique dans la rue ?

Benoît Gingras – Parce que c'est informel, et l'informel, ça a plus de valeur que la scène. C'est une manière d'aller dehors, de voir du monde directement et d'avoir leurs réactions. Parfois, tu peux juste donner de la musique à fond, parfois, tu peux juste jaser. Ça dépend où tu joues.

Qu'est-ce que tu veux dire par « informel » ?

Benoît – La spontanéité, la rapidité, le fait de pas avoir d'engagement, la possibilité de se déplacer. C'est vrai qu'il y en a qui sont plus assidus, qui jouent les mêmes choses tous les jours aux mêmes spots. Il y a pourtant des règlements qui obligent à varier le répertoire, mais ça n'est pas toujours respecté. Il y en a qui jouent le Canon de Pachelbel, Amélie Poulin et Für Élise tous les jours depuis des années.

En tant que musicien de rue, comment vivez-vous la saison touristique ?

Guillaume Berger-Sidwell – Pour faire de l'argent, il faut jouer quand il y a beaucoup de monde. C'est quand la température est plus clémente qu'il y a plus de gens, et ça, ça tombe pendant la saison touristique. Souvent, les sites contingents sont attribués avec un système de pige, dans les murs du Vieux-Québec et dans le Petit-Champlain. Ça fait que des fois, les musiciens, on se déplace pour rien. Ça a quand même l'avantage de te donner un horaire et un site quand tu obtiens une place. À l'intérieur des murs, il faut vraiment se faire une carapace, parce que les gens prennent énormément de photos et de vidéos. Il ne faut pas le prendre personnel quand quelqu'un te filme dix minutes et ne te donne pas d'argent. À la fin de la saison, je suis beaucoup plus sensible à ça.

Benoît – Il faut dire qu'à Québec, il y a un protocole. Tu dois dépenser 120\$ au minimum pour le permis de musicien de rue. Il faut payer pour un papier officiel qui dit que tu n'as pas d'antécédents judiciaires. Avant c'était une enquête gratuite, mais depuis quelques années, il faut payer 60\$. C'est bon pour trois ans. C'est encore plus restrictif pour jouer dans le Vieux-Québec, mais ça ne m'intéresse pas. Dans d'autres pays, ça n'est pas arrivé que j'aie eu besoin d'avoir un permis. Des fois la police s'en mêle, mais ça se finit toujours bien. Les moments où il y a moins de trafic c'est bon. Quand il y a moins de monde aussi. Je veux m'entendre en premier, et que les gens se sentent bien. J'aime ça jouer le dimanche après-midi, vers trois heures et demie, quatre heures. Tu t'entends, pis le monde te donne quand même de l'argent. C'est vraiment l'fun.

Melaine Freud – S'il y a une règle dans le « busking » (faire une performance de rue), c'est qu'il n'y a pas de règle. Au sens financier du terme, ça peut aussi bien être très lucratif que pas du tout, indépendamment des conditions météorologiques par exemple, c'est très aléatoire.

Comment en êtes-vous venus à jouer de la musique dans la rue ?

Guillaume – C'est vraiment pour faire du cash sur la route. J'ai d'abord été attiré par l'accordéon. Ça a vraiment pris du temps avant que j'ai mon premier permis. On allait bumper des spots où on avait pas le droit de jouer. Après, dans les voyages, ça a plus été un truc de band. Le premier voyage c'était en stop, aux Îles-de-la-Madeleine. On avait joué sur le traversier. Le deuxième c'était en France. On était aussi en stop. On s'était mis en équipe de deux, on s'était pogné des cellulaires et on dormait sur des perrons d'église. On suivait la route des marchés publics. On s'installait le matin et on jouait là.

Melaine – Après les études en musique au cégep, des amis et moi avons décidé de partir en voyage et de nous financer à mesure en jouant de la musique dans la rue. Ça a tellement donné lieu à des belles expériences que j'ai par la suite toujours gardé cette volonté de jouer dans la rue, même dix ans après, même sans voyager.

Melaine, tu es contrebassiste. Est-ce que la grosseur de ton instrument te limite beaucoup pour jouer dans la rue ?

Melaine – J'ai la chance d'avoir une contrebasse « spéciale », plus petite que les « complètes ». Je peux me déplacer à vélo avec, mais la plupart du temps, je suis à pied et la porte sur mon dos, puisque j'habite proche des endroits où il est permis de jouer à Québec. En tant que tel, mon instrument ne limite aucunement mes déplacements, et je n'ai jamais d'amplification, donc c'est la seule chose que j'ai à transporter, parfois avec une valise pour récolter l'argent et quelques CD à vendre.

Vos inspirations ?

Guillaume – La rue Kétanou, quand j'étais jeune, ça me parlait beaucoup. Ça parlait d'ouverture, de voyage, d'autres cultures. C'était aussi un moment de ma vie où je me remettais en question, et où je me posais des questions sur l'école. J'avais une soif d'autre chose. J'étais au cégep en théâtre et je me demandais si c'était une perte de temps. J'ai appris plein d'affaires, là ! Mais j'avais envie de monter mon propre truc, d'être mon propre patron. J'avais aussi d'autres amis qui étaient des moins bonnes influences, et qui m'incitaient à décrocher et à refaire le monde d'une autre manière.

Joues-tu seul ?

Guillaume – 99 pour cent du temps, je joue seul. Ça me permet de faire de la chanson, et ça, ça pogne dans la rue. Quand tu fais de l'instrumental, c'est moins payant. Pour un gars seul, c'est mieux de chanter.

Vous voyez-vous jouer de la musique dans la rue encore longtemps ?

Guillaume – Aujourd'hui je suis moins actif, j'ai un contrat dans un restaurant. Je joue encore à l'occasion dans la rue, mais ce n'est plus mon revenu principal. Par contre ça permet d'obtenir des nouveaux contrats, c'est très utile.

Benoît – Je ne sais pas vraiment si je me définis comme un musicien, j'ai tellement de respect pour ceux que j'admire, mais j'aime jouer dans la rue, et ce que j'aime surtout, c'est le contact avec les gens, je veux continuer de garder ça.

Melaine – Sans aucun doute, oui, tout du moins j'en garde l'intention : jouer de la musique dans la rue remet la musique à la « simplicité », et non à la mendicité. Ceux qui veulent la prendre et offrir de l'argent en échange peuvent le faire, c'est absolument libre et direct, et c'est ça qui est merveilleux.



Le violoncelliste Melaine Freud et ses comparses sur la rue Cartier ce printemps.

PHOTO DANIEL TREMBLAY

Usine de gaz naturel liquéfié à Saguenay

Un autre méga projet polluant

Par **Nathalie Côté**

Une pétition appuyée par Nature Québec et plusieurs groupes environnementaux a été lancée en avril par le groupe abitibien L'Action boréale et la Coalition Fjord au Saguenay pour dénoncer les projets de pipeline et d'usine de GNL Québec.

Ce projet vise à exporter du gaz de l'Ouest canadien vers les marchés internationaux en passant par l'Abitibi, le Témiscamingue, la Haute-Maurice, le Lac-Saint-Jean, le fjord du Saguenay et le Saint-Laurent.

Le gaz naturel serait ainsi acheminé jusqu'à Grande-Anse, au Saguenay, où une usine pourrait le liquéfier pour ensuite le transporter vers les marchés internationaux.

Cent-vingt super-méthaniers transportant le gaz liquéfié navigueraient ainsi dans le fjord jusqu'au fleuve chaque année. Les bateaux passeraient «au cœur de l'habitat essentiel du béluga du Saint-Laurent, espèce emblématique en voie de disparition», comme le rappelle Nature Québec.

« GNL ou « gaz naturel liquéfié »

La liquéfaction du gaz par le refroidissement permet d'en diminuer le volume et d'en faciliter le transport. C'est ce qu'entend faire GNL Québec. Les eaux profondes du fjord et l'accès à l'hydroélectricité du Québec permettraient à l'entreprise de réduire ses coûts de production, comme l'expliquent les promoteurs sur leur site. Les lieux ciblés pour la liquéfaction du gaz présentent aussi



Le fjord du Saguenay, un joyaux du Québec à protéger.

PHOTO NATHALIE CÔTÉ

d'autres avantages comme le climat frais du Saguenay et l'existence d'infrastructures déjà en place : routes, aéroport, installations portuaires.

Les revendications des environnementalistes

Les auteurs de la pétition interpellent les premiers ministres du Québec et du Canada, ainsi que les ministres de l'environnement, et leur demandent de protéger les espèces menacées et en péril dans l'habitat du Saint-Laurent. Ils leur demandent aussi de ne pas financer GNL Québec à même les fonds publics.

Les auteurs de la pétition revendiquent également que l'évaluation du projet tienne compte de la production des gaz à effet de serre en amont et en aval du projet. Ce dernier est actuellement subdivisé en plusieurs parties. La production du gaz, la construction du pipeline, le port méthanier et le transport par bateaux sont considérés comme autant de projets différents.

Encore des énergies fossiles...

«Le gaz (...) transporté par un pipeline de 750 km serait principalement d'origine fossile et extrait par fracturation hydraulique, une technique non conventionnelle de production d'hydrocarbures qui contamine des sources d'eau potable, entraîne des fuites de méthane et provoque même des tremblements de terre», rappelle Nature Québec.

En plus des bélugas touchés par le passage des méthaniers, la construction du pipeline pourrait mettre en péril la faune, dont le carcajou et la tortue mouchetée.

Québec, voie de passage ?

Il s'agit essentiellement, comme l'était le projet d'Énergie Est, d'un projet d'exportation qui veut utiliser le territoire du Québec comme une voie de passage, ne créant que très peu d'emplois.

Si le pipeline, contrairement à celui d'Énergie Est, qui aurait traversé des zones densément habitées, franchirait des lieux sauvages, il n'en est pas moins problématique : «la construction du pipeline gazier impliquerait de nombreux franchissements de rivières et de milieux humides. Le corridor à l'étude englobe en effet plus de 20 400 km de cours d'eau!».

En somme, comme le soulignent les groupes environnementaux, «le projet GNL accentuerait la crise climatique, car il ouvrirait de nouveaux marchés au gaz fossile nord-américain. La science est claire : 80% des réserves connues de pétrole, de charbon et de gaz doivent rester dans le sol.»

Pour signer la pétition : www.non-gnl-quebec.com/nature-quebec

Mettez toute votre énergie à profiter de votre piscine

Économisez en rendant votre piscine plus efficace.
Voyez comment mieux consommer au www.hydroquebec.com/piscines.

Les brutes et la punaise, essai sur les radios

Par Richard Amiot

Ces paroles terribles apparues dans sa message-rie ont inspiré un livre à la professeure Dominique Payette¹ et lui en ont fourni le titre, *Les brutes et la punaise*, paru chez Lux en avril 2019. La punaise, c'est elle; les brutes, ce sont les auditeurs, des québécois et des québécoises² comme vous et moi. Enfin, pas tout à fait.

Moi, je ne connais pas les radios-poubelles de Québec. Je ne les ai jamais écoutées. D'ailleurs, ceux qui s'en plaignent, pourquoi les écoutent-ils?

Aussi la professeure Dominique Payette a-t-elle fait œuvre utile, pour les québécois ignorants comme moi ou pour les montréalais qui s'interrogent encore sur le Mystère Québec, en dévoilant les arcanes de cette arme de pollution intellectuelle massive que constitue l'industrie des radios d'opinion de la Vieille Capitale. C'est la professeure Payette qui les nomme ainsi : « radios d'opinion ». Je la trouve bien polie. Radios-poubelles, cela leur convient bien mieux.

Je soupçonne qu'il n'y a pas beaucoup d'aficionados des radios-poubelles parmi les lecteurs de *Droit de parole*. À entendre les conversations de leurs concitoyens, ils doivent parfois avoir l'impression de vivre ailleurs qu'à Québec, là où elles n'exercent pas leur quasi-monopole

sur l'opinion publique. On connaît les Fillion, Arthur et Doc Mailloux, pour leurs démêlés avec la justice. Mais qui connaît les Monette, Maurais - vite, je tourne les pages pour retrouver les noms. Ah! Voilà - Sylvain Bouchard, Stéphane Dupont, Josey Arsenault... drôle de nom. Il ou elle vient d'où? Il y a aussi les dénommés Jérôme Landry, Denis Gravel et Roby Morault. J'en oublie, mais la professeure Payette ne les a peut-être pas tous recensés dans son livre. Duhaime, c'est pas pareil, il fait de la politique, comme son acolyte Nathalie Normandeau.

Nous voilà désormais en terrain connu, où règnent les leaders d'opinion menant la politique dans la Vieille Capitale et ses banlieues, terrain connu mais miné pas leur mauvaise foi, leurs mensonges, le mépris et la haine qu'ils professent pour leurs semblables - oui, oui, ils sont humains.

Comment un grand catholique comme Louis Audet, propriétaire de Cogeco, peut-il embaucher des animateurs-journalistes dont les propos contredisent si brutalement les préceptes chrétiens? Mystère! Mais l'argent n'a pas d'odeur. L'argent, parce que ces radios en ramassent des pelles à Québec. Les auditeurs n'ont guère le choix de les écouter s'ils n'aiment pas Radio-Canada, alors que les radios s'adressent à des clientèles captives, en voiture ou au travail.

Dominique Payette décrit bien le procédé par lequel elles opèrent toutes, en six petits chapitres exposant leurs

mensonges. Elle relève par exemple l'idée selon laquelle les pays musulmans n'accueillent pas de réfugiés des guerres civiles au Moyen-Orient. En fait, un pays pauvre comme la Jordanie en accueille 3 millions et la Turquie, guère plus riche, un million. Elle évoque même leurs appels au meurtre (des assistés sociaux qu'on devrait « gazer »), elle expose leurs cibles de prédilection : les femmes, les écologistes, les groupes communautaires, les Autochtones, les pauvres; explicitant enfin leurs méthodes qui confinent au terrorisme intellectuel et relèvent de la plus pure propagande politique, sans qu'aucune autorité publique ni aucun politicien n'ose les remettre à leur place.

Enfin, soulignons que ce livre n'aurait pas été possible sans le groupe anonyme Sortons les poubelles, dont les membres dévoués se sacrifient pour écouter toutes les énormités proférées par les animateurs des radios-poubelles et en relever toutes les faussetés et les charges haineuses. Contre qui? les québécois et les québécoises.

1- Dominique Payette a été journaliste à Radio-Canada et Télé-Québec. Elle enseigne à l'Université Laval. Elle est l'auteure, en 2015, du rapport *L'information à Québec*, un enjeu capital, qui lui a mérité la menace évoquée en titre.

2- Les gentils de ville comme québécois et québécoise ou montréalais et montréalaises s'écrivent avec une minuscule initiale. Seuls les gentils de pays d'états fédéraux ou province s'écrivent avec une majuscule

biblioterre

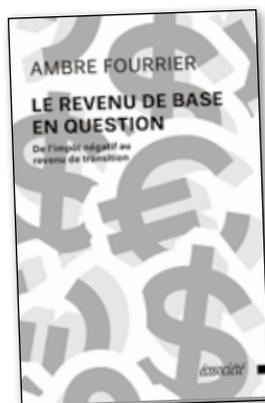
Les Amis de la Terre de Québec | www.atquebec.org

Travailler, c'est trop dur...

L'idée d'instaurer un revenu de base peut séduire au premier abord. Défendu à la fois par la gauche et la droite, le concept est cependant si élastique qu'il en est venu à chapeauter toutes sortes de propositions, parfois contradictoires. Allocation universelle, revenu minimum garanti, impôt négatif, dotation inconditionnelle d'autonomie : que se cache-t-il derrière ces diverses appellations? Force est d'admettre que, selon qui s'en fait le promoteur, une telle mesure peut se révéler aussi bien une politique émancipatrice qu'un cheval de Troie néolibéral, une voie de sortie du capitalisme qu'un piège pour nous y retenir. Comment s'y retrouver?

Cherchant à démystifier ce type de politique publique, Ambre Fourrier explore les questions que soulève la mise en place d'un «revenu» qui, selon une définition générique, serait «distribué à tous les membres d'une communauté politique, sur une base individuelle, sans contrôle de ressources ni exigence de contreparties». Analysant les fondements idéologiques et les implications politiques de chaque option, l'auteure démontre que nous avons bien affaire à plusieurs modèles de revenu de base, qui diffèrent autant par le montant alloué que par l'étendue de leur programme. Comme quoi une idée simple en apparence peut rapidement se transformer en une multitude de possibilités.

Au moment où les propositions de revenu de base se multiplient dans l'ensemble du spectre politique, voilà un ouvrage qui nous permet d'y voir plus clair et de comprendre ce que nous aurions à perdre ou à gagner avec chacune des modalités retenues. Pour Ambre Fourrier, il est essentiel de faire du revenu de base une question politique qui transcende ses seules dimensions techniques ou économiques.



AMBRE FOURRIER
revenu de base en question :
De l'impôt négatif au revenu de transition
Éditions Écosociété
152 pages

Sauve qui peut!

Quantité de mauvaises nouvelles nous arrivent chaque jour sur l'état de notre planète, et chacun se demande si, individuellement, il est encore possible de faire sa part et d'influencer les enjeux planétaires. Pourtant de nombreuses collectivités ont mis en place des solutions qui se généralisent, de nouvelles technologies viennent à la rescousse de celles qui se sont avérées nocives, des fonds publics grandissants sont consentis à la recherche et à l'innovation environnementales, bref, partout on trouve des initiatives qui donnent des résultats ou s'avèrent prometteuses.

Idéal pour les jeunes, ce petit bouquin facile à lire fait le tour de quelques dizaines de sujets liés à notre environnement, et ce, en quelques pages chacun. La foresterie durable, les villes vertes, les pluies acides, les gaz de schiste, les moyens de transport de l'avenir, le nettoyage des sites miniers, les espèces envahissantes, les énergies renouvelables, la biodiversité, le compostage, etc., tout ce qui a un impact sur la santé de notre Terre y est expliqué avec simplicité, et des actions concrètes et des ressources suggérées.



JOHN, SOPHIE ET JESSE JAVNA
Peut-on encore sauver notre planète?
Éditions Berger
173 pages

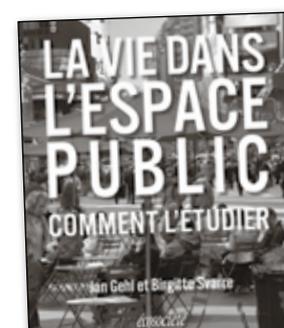
Penser la ville idéale

Dans les villes du Nord et du Sud où l'humanité continue de se masser, il est certainement possible de concevoir des espaces publics plus viables et plus propices aux échanges, aux rassemblements, à la simple douceur d'habiter vraiment la ville. Mais pour pouvoir intervenir intelligemment, il faut d'abord savoir observer les comportements sur le terrain, constater l'usage que les gens font des rues et des trottoirs, de leurs ruelles, des terrains de jeu, des places et des terrasses, et comprendre les réussites et les échecs de l'urbanisme tels qu'ils s'imposent à nos vies au quotidien.

Pourquoi certains lieux urbains respirent-ils la vie alors que d'autres, infréquentables, ne sont pour les piétons et les cyclistes que des déserts à franchir en vitesse? Comment se fait-il que dans certaines rues tout le monde se connaisse mais qu'ailleurs on déplore la froideur de ses voisins? Y a-t-il un seuil de fréquentation en deçà duquel on peut considérer que la conception d'un parc est hostile aux femmes, aux enfants ou aux personnes à mobilité réduite?

À toutes ces questions, Jan Gehl et Birgitte Svarre proposent ici de répondre avec les instruments de l'étude de la vie dans l'espace public, une pratique qui met l'humain au centre des préoccupations et qui est aujourd'hui responsable de succès éclatants dans les plus grandes villes du monde. Des méthodes d'investigation simples, accessibles, élaborées sur le terrain depuis 50 ans à partir du constat de l'échec du modernisme et du tout-à-l'auto, et qui fournissent des données quantifiées pour outiller les responsables politiques, les urbanistes et les citoyens.

Un récit et une méthode, pour rêver et agir – et enfin bâtir des villes axées sur la mobilité, la lutte contre les changements climatiques et la justice sociale.



JAN GEHL, BIRGITTE SVARRE
La vie dans l'espace public :
Comment l'étudier
Éditions Écosociété
192 pages

Régie du logement

Des réformes cosmétiques

La ministre des Affaires municipales et de l'habitation, Mme Andrée Laforest, a déposé à l'Assemblée nationale en avril le projet de loi n° 16. Le ministère estime qu'« avec ce projet de loi, le gouvernement souhaite à la fois préserver de façon durable le parc immobilier des copropriétés divisées, en améliorer le fonctionnement et mieux protéger les acheteurs d'unités neuves ou existantes. »

Il s'agit surtout de modifications techniques, comme le souligne le Regroupement des comités logements et des associations de locataires du Québec (RCLALQ), qui réclame une réforme complète de la Régie du logement afin de rendre le tribunal juste et accessible pour les locataires: «Le projet de loi 16 propose des modifications techniques au fonctionnement interne du tribunal qui ne s'attaqueront pas aux nombreuses injustices vécues par les locataires. La ministre décide de prioriser des mesures cosmétiques comme de changer le nom de la Régie pour le Tribunal administratif du logement plutôt que de revoir de fond en comble le tribunal», déplore le porte-parole du RCLALQ, Maxime Roy-Allard.

On pourrait penser que ce changement de nom est une façon de restreindre le mandat de la Régie, mais le gouvernement a augmenté les sommes qui lui sont attribuées dans son dernier budget, comme le rappelle le RCLALQ qui salue cette augmentation de 5 M\$ par année représentant environ 20% du budget annuel du tribunal. Cette augmentation permettra d'ajouter neuf nouveaux juges et 30 nouveaux préposés à l'information seront embauchés.

Et les bureaux de la Régie du logement fermés dans plusieurs villes?

Depuis plusieurs années, le RCLALQ reven-

dique un meilleur accès des locataires à ce tribunal administratif. L'association «espère néanmoins que cette annonce favorisera l'accès à la justice pour les locataires de plusieurs manières, notamment en réduisant les délais d'attente, mais aussi en augmentant le nombre de bureaux dans les différentes régions, en éliminant les frais d'ouverture de dossier et en améliorant le service d'information.»

Plusieurs bureaux de la Régie du logement ont en effet été fermés sous le gouvernement libéral pendant les dernières années. Alma, Jonquière, Lévis, Sorel et Victoriaville ont ainsi perdu leurs points de service, situation obligeant les locataires à faire plusieurs centaines de kilomètres pour avoir accès un tribunal de la Régie. Le RCLALQ revendique depuis des années la réouverture de ces bureaux, mais cela ne semble pas inclus dans la réforme actuelle, malgré l'augmentation des budgets.

À qui s'adresse cette réforme?

Reste que ces modifications, les plus importantes depuis plusieurs décennies, semblent toucher davantage les propriétaires, les acheteurs et le milieu de la construction. «En plus de répondre aux besoins des municipalités et de tenir compte des réalités en matière d'habitation, ce projet de loi donne suite à des recommandations d'acteurs du milieu de l'habitation, de la construction, ainsi que du monde municipal. Je suis fière de le présenter à mes collègues de l'Assemblée nationale, car il témoigne assurément de la volonté du gouvernement d'agir dans l'intérêt des Québécoises et des Québécois. Avec ce projet de loi, nous montrons une fois de plus que nous sommes un gouvernement pragmatique qui est à l'écoute des Québécoises et des Québécois et de leurs besoins», précise Andrée Laforest.

Pour le RCLALQ, «le projet de loi 16 man-

que d'ambition en ne s'attaquant pas aux grandes injustices subies par les locataires à la Régie du logement.» Selon l'association, rien n'est proposé pour faire cesser les expulsions de locataires à la chaîne pour cause de non-paiement de loyer ni pour améliorer l'accès à la justice.

Quelques revendications des locataires

Le RCLALQ soulève plusieurs mesures inquiétantes qui se retrouvent dans le projet de loi 16, comme l'utilisation plus répandue de la conciliation. «Le RCLALQ verrait d'un bon œil l'usage de la conciliation pour les causes en non-paiement de loyer pour ainsi favoriser les ententes de paiement et le maintien des locataires dans leur logement. Or, le projet de loi ne semble pas se préoccuper des milliers de locataires qui sont expulsés chaque année pour cause de non-paiement sans pouvoir expliquer leur motif ou sans se faire donner l'opportunité de rembourser leur dette tout en conservant leur logis», déplore Maxime Roy-Allard. Le RCLALQ dénonce également la volonté de la ministre de faire davantage utilisation de la visioconférence, puisque ce moyen technologique peut complexifier davantage les audiences et nuire à l'assistance des juges envers les locataires.

«Il est urgent d'instaurer un contrôle obligatoire des loyers et de favoriser des ententes de paiement pour limiter les expulsions de locataires», réclame M. Roy-Allard.

Plusieurs organisations demandent une véritable réforme

Le Collectif pour un Québec sans pauvreté, le Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ) ainsi que l'Association des juristes progressistes (AJP) réclament à l'unisson une véritable réforme de la loi sur la Régie.

**VOUS AIMEZ LIRE
DROIT DE PAROLE?
VOUS POUVEZ LE
TROUVER DANS LES
LIEUX SUIVANTS**

Limoilou

Alimentex
1185, 1^e avenue
Bibliothèque Saint-Charles
400, 4^e Avenue
Cégep de Limoilou
1300, 8^e Avenue
Bal du lézard
1049, 3^e Avenue

Saint-Roch

Tam-tam café
421, boulevard Langelier
CAPMO
435, rue du Roi
Maison de la solidarité
155, boulevard Charest Est
Bibliothèque Gabrielle-Roy
350, Saint-Joseph Est
Le Lieu
345, rue du Pont

Saint-Sauveur

Au bureau de Droit de parole
266, Saint-Vallier Ouest
Café La Station
161, rue Saint-Vallier Ouest
Centre médical Saint-Vallier
215, rue Montmagny
Club vidéo Centre-ville
230, rue Marie-de-l'Incarnation

Saint-Jean-Baptiste

L'ascenseur du faubourg
417, rue Saint Vallier Est
Bibliothèque de Québec
755, rue Saint-Jean
L'Intermarché
850, Rue Saint-Jean

Montcalm

Centre Frédéric-Back
870, avenue de Salaberry
Cinéma Cartier
1019, avenue Cartier
Un Coin du Monde
1150, avenue Cartier
Restaurant Bugel
164, Crémassie Ouest

Ste-Foy

Université Laval
Pavillons Casault et Bonenfant
Comité logement d'aide aux locataires de Ste-Foy
2920, rue Boivin
Cégep Ste-Foy
2410, Chemin Ste-Foy

**Dans le plus beau quartier de Québec: Limoilou
il ne faut pas manquer Le Bal du Lézard**
★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★
Baby Foot-Hot Dog européen-Bon choix musical-Ambiance sympa-Jeux de société-Plus de 20 sortes de vodka-5 à 7 tous les jours-Spectacles-Choix de bières importées et de micro-brasserie québécoise-7 bières pression-Cidre pression et houteille! **La place dans le quartier**
Le Bar à Limoilou depuis ...1985
1049 3ième Avenue
Québec, Limoilou, ☎ 529.3829

**Visitez notre site Web
Suivez-nous sur
Facebook et Twitter**

**Un enjeu vous préoccupe?
Vous désirez écrire?
Alors rédigez un texte et
faites-le paraître dans
la prochaine édition
du journal.**

Droit de parole

Soutenez votre journal: devenez membre et ami.E!

Devenez ami.E de Droit de parole 100\$

Nom: _____
Adresse: _____
Téléphone: _____ Courriel: _____

L'ABONNEMENT DONNE DROIT À 1 AN DE DROIT DE PAROLE

Abonnement individuel 30\$
Abonnement institutionnel 40\$
Abonnement de soutien 50\$

DEVENEZ MEMBRE ET IMPLIQUEZ-VOUS DANS LA VIE DÉMOCRATIQUE DU JOURNAL

Adhésion individuelle 10\$
Adhésion individuelle (à faible revenu) 5\$
Adhésion de groupes et organismes 25\$

Retournez le paiement en chèque ou mandat-poste à:
Journal Droit de parole - 266, St-Vallier Ouest, Québec (Québec) G1K 1K2 | 418-648-8043 | info@droitdeparole.org | droitdeparole.org

